

**Ecole nationale supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**Les périodiques électroniques à la
Bibliothèque de l'Université Laval :
S'organiser pour de nouveaux enjeux**

Vanessa Lemoine

sous la direction de M. Claude Busque, directeur des services de
support et de développement
Bibliothèque de l'Université Laval, Québec (Canada)

2001

Sommaire

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
1. L'ENVIRONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	4
1.1. <i>L'Université Laval</i>	4
1.2. <i>Un consortium d'universités québécoises : la CREPUQ</i>	5
1.3. <i>Mission et mandat de la Bibliothèque</i>	6
2. ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	8
2.1. <i>Les budgets</i>	8
2.2. <i>Le personnel</i>	9
2.3. <i>L'organigramme</i>	9
2.4. <i>Les ressources informatiques</i>	11
3. LES PÉRIODIQUES ÉLECTRONIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.....	13
3.1. <i>Les collections</i>	13
3.2. <i>L'accès aux périodiques électroniques</i>	14
3.3. <i>La gestion des périodiques électroniques : des politiques communes</i>	15
3.4. <i>Les projets de la Bibliothèque</i>	16
4. TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DU STAGE	18
CONCLUSION.....	19
ANNEXES	21

Introduction

Les changements majeurs que connaît la publication savante à l'heure actuelle et la croissance exponentielle de cette production imposent aux bibliothèques de s'adapter afin de s'imposer face aux éditeurs commerciaux, et de mener une réflexion sur la conjugaison des supports papier et électronique. Elles doivent notamment opérer des modifications importantes dans le traitement de la documentation et dans l'organisation de la chaîne du travail.

Dans ce rapport de stage, effectué du 5 septembre au 24 novembre 2000 à la Bibliothèque de l'Université Laval (Québec, Canada), j'essaierai de montrer, en situant d'abord le contexte de la Bibliothèque de l'Université Laval et son organisation, quelle offre propose-t-elle en matière de périodiques électroniques, comment s'effectue la mise à disposition de cette collection auprès du public, comment elle est amenée à proposer de nouveaux services à ses usagers, quels sont ses grands projets actuels et comment elle est amenée à se réorganiser.

La plupart des questions abordées dans ce rapport feront l'objet d'un développement plus approfondi dans le mémoire d'étude.

1. L'environnement de la Bibliothèque de l'Université Laval

1.1. L'Université Laval

Les origines de l'Université Laval remontent à 1663, alors que Monseigneur de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, fonde le séminaire de la Ville de Québec. Une charte royale, constituant l'Université Laval et sa bibliothèque, est octroyée par la reine Victoria en 1852. Du Vieux-Québec où elle est d'abord installée, elle emménage à partir des années 1970 dans les locaux actuels situés sur le campus universitaire de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

L'Université Laval est ainsi la plus ancienne des universités de langue française sur le continent américain. Elle occupe une position unique sur les plans historique, géographique et culturel. Elle s'est toujours donné pour mission la défense, la promotion et l'étude de la culture d'expression française. Elle se situe parmi les dix plus grandes universités canadiennes ; cela se traduit par l'importance accordée à la recherche et aux études supérieures de 2^e et 3^e cycles. Elle jouit également d'une vocation nationale et même internationale.

La Bibliothèque, ainsi que les dix-huit autres bibliothèques universitaires québécoises, couvre l'ensemble de la province canadienne de Québec : une superficie grande comme trois fois la France (1 540 700 km²), d'une population de 7 millions d'habitants dont plus de 85% sont francophones. Elle doit répondre à une gamme étendue de besoins, émanant des 35 000 chercheurs et étudiants de l'Université Laval, mais aussi d'établissements publics, de sociétés commerciales, etc. : 10% des usagers de la Bibliothèque sont extérieurs à la communauté universitaire de Laval.

C'est donc une bibliothèque universitaire généraliste, couvrant tous les domaines du savoir, des sciences humaines, économiques et sociales aux sciences pures et appliquées, pour un public de tous niveaux universitaires.

1.2. Un consortium d'universités québécoises : la CREPUQ

Afin de pouvoir répondre aux besoins de sa clientèle étudiante, et de pourvoir contre les coûts de plus en plus astronomiques de la documentation électronique, les universités québécoises se sont regroupées en 1963 sur une base volontaire en un consortium, la CREPUQ¹ (Conférence des Recteurs Et des Principaux des Universités Québécoises). Elle comprend les dix-huit établissements universitaires et académiques québécois, dont trois établissements anglophones². La CREPUQ fonctionne en comités et sous-comités, chacun mandaté pour traiter d'une problématique particulière concernant les universités. Il existe notamment le *sous-comité des bibliothèques*, qui est l'un des groupes de travail les plus actifs de la CREPUQ³.

Le sous-comité des bibliothèques donne une structure commune aux bibliothèques universitaires québécoises, et offre un cadre propice aux réflexions et aux réalisations collectives. Il a permis notamment l'adoption de normes communes de traitement de la documentation (sous quelque forme qu'elle soit), l'échange de notices bibliographiques et la mise en commun des ressources et des compétences. Ce sous-comité des bibliothèques agit

¹ <http://www.crepuq.qc.ca>

² Universités participantes : université Laval, université Bishop's, université Concordia, université McGill, université de Montréal, Ecole des hautes études commerciales, Ecole polytechnique, université de Sherbrooke, université du Québec (en Abitibi-Témiscamingue, à Chicoutimi, à Hull, à Montréal, à Rimouski, à Trois-Rivières), Télé-Université, Ecole nationale d'administration publique, Ecole de technologie supérieure, Institut national de la recherche scientifique.

³ En 2000, le président de la CREPUQ est le recteur de l'Université Laval ; et, fait non relié au précédent, le directeur de la Bibliothèque de l'Université Laval est également le président du sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ.

également comme le ferait un consortium de bibliothèques : il s'occupe d'acquérir de grands ensembles de documents électroniques en commun.

La Bibliothèque de l'Université Laval fait également partie d'autres regroupements de bibliothèques universitaires, notamment l'ARL⁴ (*Association of Research Libraries*), *Consortia Canada*⁵ et ICOLC⁶ (*International coalition for libraries consortia*) par l'intermédiaire de la CREPUQ.

1.3. Mission et mandat de la Bibliothèque

La mission de la Bibliothèque s'inscrit entièrement dans les missions de l'Université Laval :

Participer à la mission d'enseignement et de recherche de l'Université Laval en fournissant un environnement intellectuel et physique de qualité qui répond aux besoins d'information de la clientèle desservie.

Il est d'ailleurs remarquable qu'il n'existe aucune bibliothèque de faculté, de laboratoire ou de centre de documentation à l'Université Laval. Les uniques ressources documentaires de niveau universitaire, ou tout au moins les seules qui soient conséquentes et organisées, sont disponibles à la Bibliothèque pour l'ensemble de la communauté universitaire de Laval ainsi que pour les visiteurs extérieurs.

Outre les fonctions traditionnelles de toute bibliothèque universitaire telles le développement des collections selon les besoins des programmes d'enseignement et de recherche, la conservation de ces collections, la

⁴ <http://www.arl.org/>

⁵ <http://novanet.ns.ca/consort/>

⁶ <http://www.library.yale.edu/consortia/>

formation des usagers à la recherche documentaire, le repérage des collections et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, l'accent est clairement mis dans le mandat du 19 juin 1996 sur l'utilisation des nouvelles technologies :

Assurer l'accès le plus large que possible à l'information en recourant aux moyens classiques et aux nouvelles technologies [...]

De plus, des recommandations émanant de l'Université Laval portent explicitement sur le développement des collections numériques (périodiques, monographies, banques de données), notamment sous forme de bibliothèque virtuelle.

Enfin, l'utilisateur est au cœur des préoccupations de la Bibliothèque. Cela transparaît déjà dans son mandat, mais la Direction de la Bibliothèque a fait en sorte que le souci des usagers soit une valeur fondamentale pour l'ensemble du personnel, du commis au chef de division. J'ai ainsi pu constater que cela est une réalité au fur et à mesure de mes observations et des entretiens que j'ai eus avec les personnes rencontrées. La Bibliothèque part aussi à la rencontre des usagers en organisant des « groupes focus », sortes de réunions semi-directives avec des étudiants et des membres du personnel sur des questions que se pose la Bibliothèque⁷; et par l'intermédiaire des conseillers à la documentation (bibliothécaires spécialisés dans un ou plusieurs domaines académiques) elle communique régulièrement avec les chercheurs et les étudiants des 2^e et 3^e cycles pour connaître leurs besoins. Cette préoccupation constante, quotidienne de l'utilisateur et de la satisfaction de ses besoins sous-tend finalement toutes les activités de la Bibliothèque.

⁷ Elle a par exemple organisé en novembre 2000 un groupe focus pour savoir ce que les étudiants voulaient voir sur le site Web de la Bibliothèque. Il en est ressorti, entre autres, qu'ils désiraient plus de documents en ligne accessibles à distance.

2. Organisation de la Bibliothèque

2.1. Les budgets

Afin de remplir les missions qui lui sont confiées, la Bibliothèque a disposé pour l'année 1999-2000 d'un budget de 15 millions de dollars canadiens⁸, qu'elle a dépensé ainsi (chiffres donnés en millions de dollars canadiens) :

<i>Collections sciences humaines et sociales</i>	2,1
<i>Collections scientifiques</i>	3
<i>Bibliothèque Virtuelle</i>	0,25
<i>Dépenses conjointes</i>	0,65
Sous-total Collections	6
Personnel (salaires)	8,5
Fonctionnement de la Bibliothèque	0,5
Total	15

En raison du gel des budgets alloués par l'Université à la Bibliothèque, combiné à l'augmentation de près de 15% des coûts de la documentation, le budget d'acquisition de la Bibliothèque a diminué de quasiment 50% depuis 1996. Elle a dû réduire fortement les dépenses consacrées à l'achat de monographies et annuler l'abonnement à plus de 3 000 titres de périodiques sur un total de 7500 entre 1996 et 2000.

Aujourd'hui l'Université Laval a perçu la nécessité d'allouer davantage de fonds budgétaires à la Bibliothèque, notamment pour le développement de la bibliothèque virtuelle. La Bibliothèque a d'ailleurs créé un poste budgétaire spécialement affecté au développement de cette collection numérique, ce qui

⁸ En décembre 2000, 1 dollar canadien vaut environ 5 francs français.

permet de donner une impulsion à l'acquisition de documents électroniques. En effet, si les dépenses pour les documents électroniques étaient prélevées sur le budget de la documentation papier, le risque qui pourrait se présenter serait que les conseillers à la documentation donnent la priorité au papier au détriment de l'électronique, comme il se produit parfois.

D'autre part, la Bibliothèque organise chaque année une campagne de financement auprès des anciens étudiants de l'Université Laval et d'organismes privés afin de compléter le budget de base.

2.2. Le personnel

Le personnel de la Bibliothèque comprend 240 employés, soit 216 employés à équivalent temps complet. Il y a notamment 56 cadres (cadres administratifs et bibliothécaires), 127 techniciens (biblio-techniciens et commis), ainsi qu'une équipe d'informaticiens (2 analystes-programmeurs et 3 techniciens) qui gère le parc informatique et les bases de données.

Une considération particulière par rapport aux autres bibliothèques universitaires québécoises est que la Bibliothèque est la seule à compter des informaticiens parmi son personnel. Elle est donc entièrement autonome par rapport à l'Université Laval en matière de ressources informatiques. Une autre particularité concerne la Bibliothèque. L'équipe d'informaticiens a été mise en place en 1996. Suite aux importantes coupures budgétaires de cette même année, la Direction de la Bibliothèque a décidé de maintenir l'équipe d'informaticiens, et de supprimer certains postes professionnels jugés obsolètes, comme la saisie de données. Les effectifs sont donc passés de 225 personnes en 1997, à 216 en 2000 (équivalent temps complet).

2.3. L'organigramme

La Bibliothèque est organisée d'abord en trois divisions : la *division des collections des sciences humaines et sociales*, la *division des collections*

scientifiques et la *division du traitement des fonds documentaires*. Un *comité de coordination* (composé des chefs des trois divisions, du directeur de la Bibliothèque, du directeur des services de support et de développement et de la conseillère en communication) est chargé de faire la liaison entre les activités de ces trois divisions.

Pour assurer la gestion des projets à forte composante informatique, la Bibliothèque a mis sur pied un *comité directeur des développements technologiques*.

Le directeur des *services de support et de développement* a sous sa responsabilité *l'information et la communication* de la bibliothèque, les *services administratifs* ainsi que le *Groupe Systèmes*, chargé de l'infrastructure informatique de la Bibliothèque.

Enfin le directeur de la Bibliothèque travaille en collaboration avec un *Comité Conseil*, qui comprend quatorze membres (un étudiant de l'Université Laval, des professeurs de l'Université ainsi que le directeur de la Bibliothèque). Ce comité est chargé de réfléchir aux orientations, à l'organisation de la Bibliothèque et à l'utilisation des ressources budgétaires. Les *conseillers à la documentation*, ou bibliothécaires spécialisés dans une ou plusieurs disciplines académiques, sont chargés du développement des collections de leur discipline à l'aide du budget dont ils sont responsables, de la communication et la formation documentaire et de la diffusion de l'information auprès de la communauté universitaire.

L'équipe du *Répertoire des vedette matière* est chargée du développement des vedettes matières, inspiré du *Library of Congress Subjects Headings*. La Bibliothèque nationale du Canada l'a adopté en tant que norme, et la Bibliothèque nationale de France l'utilise comme source d'alimentation du répertoire de vedettes matière Rameau.

A ces composantes s'ajoute une multitude de groupes de travail, chargés de réfléchir et de trouver des solutions concrètes aux préoccupations de la Bibliothèque. Ils peuvent être composés de conseillers à la documentation, de bibliothécaires, d'informaticiens de la Bibliothèque, en fonction du sujet à

traiter. Ces groupes de travail doivent rendre compte régulièrement de leurs réflexions et activités à la Direction de la Bibliothèque. On peut citer par exemple les groupes de travail sur la référence à distance, sur l'accès aux ressources électroniques, sur la conception d'une nouvelle page d'accueil du site Web de la Bibliothèque ; ou bien des groupes de travail aux activités plus traditionnelles, dont la formation documentaire ou la politique locale de traitement, etc.

La communication entre les membres du personnel est grandement facilitée par la messagerie électronique interne et l'Intranet de la Bibliothèque, où sont présents de nombreux documents relatifs au fonctionnement de la Bibliothèque, entre autres les coordonnées de chacun des membres du personnel et les procédures d'acquisition et de traitement de la documentation.

La structure d'organisation de la Bibliothèque offre donc l'image d'un organisme traditionnel, basé sur la hiérarchie et la complémentarité des fonctions et des responsabilités. Cette structure de base est enrichie de comités et de groupes de travail, qui lui permettent, malgré ses effectifs réduits et une pyramide d'âge qui vieillit de plus en plus⁹, de rester (pour combien de temps ?) dynamique et de gérer l'évolution constante des nouvelles technologies.

2.4. Les ressources informatiques

Les ressources informatiques sont primordiales pour l'offre de services à la Bibliothèque : interrogation du catalogue informatisé en ligne Ariane, consultation des banques de données, des périodiques électroniques, des

⁹ La moyenne d'âge des employés de la Bibliothèque est de 48 ans, et la moyenne d'ancienneté dans la Bibliothèque est de 23 ans.

cédéroms en réseau, recherche d'informations sur le site Internet de la Bibliothèque, navigation sur d'autres sites Internet, etc.

La Bibliothèque met donc à la disposition du personnel et du public :

- 301 micro-ordinateurs, principalement de type COMPAQ, dont 111 pour le public ;
- 64 terminaux pour le personnel, qui vont être remplacés prochainement par des micro-ordinateurs COMPAQ lors de l'implantation des modules du nouveau logiciel d'informatisation et de gestion des bibliothèques (DRA TAOS) ;
- 62 imprimantes ;
- 195 lecteurs de cédéroms ;
- 5 scanners.

Le site Internet de la Bibliothèque (ArianeWeb), l'ensemble des bases de données, le serveur mandataire (ou proxy) et le logiciel Z 39-50 sont installés sur 14 serveurs, dont 11 sont de type COMPAQ (environnement Windows NT) et les 3 autres de type SUN (environnement UNIX).

Seuls les accès aux réseaux de télécommunications (Internet, téléphonie, etc.) sont supportés par le Service de l'Informatique et des Télécommunications (SIT) de l'Université Laval ; les données contenues dans le site Internet de la Bibliothèque sont installées sur le serveur de l'Université Laval.

Le serveur mandataire, ou 'proxy', gère les requêtes des usagers en s'assurant à l'aide d'un système d'identification (nom d'utilisateur et mot de passe) qu'ils sont bien membres de la communauté universitaire. Ce serveur permet à ceux qui sont situés à l'extérieur du campus d'accéder aux ressources électroniques pour lesquelles le contrôle légal est nécessaire, par exemple les banques de données comme *Current Contents*. Il permet aussi d'accéder aux serveurs extérieurs à l'Université, notamment les banques de données bibliographiques (*Cambridge Scientific Abstracts*), ou bien des fournisseurs de périodiques électroniques, etc.

3. Les périodiques électroniques à la Bibliothèque de l'Université Laval

3.1. Les collections

La majeure partie des collections et des services se trouve à la Bibliothèque Générale, notamment *la collection en sciences humaines et sociales* destinée aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires, ainsi qu'à la recherche. Il existe également un fonds spécifique de documents en sciences humaines et sociales destiné aux étudiants du 1^{er} cycle (qui regroupe les ouvrages de base des différentes disciplines), nommée *la bibliothèque générale du 1er cycle*, ainsi que des collections spéciales : *l'audiopothèque* (disques et diapositives), *la cinévidéothèque* (films et vidéocassettes), *la cartotheque* (cartes, atlas, photos aériennes et données géographiques), *la didactheque* (manuels scolaires et littérature de jeunesse) et *les thèses et livres rares*. Outre ces collections sont installés à la Bibliothèque Générale *la Direction de la Bibliothèque de l'Université Laval* et *les Services Techniques*.

La Bibliothèque Scientifique, située dans un bâtiment distant de 50 mètres de celui de la Bibliothèque Générale, regroupe les *collections scientifiques* destinées aux étudiants des 2^e et 3^e cycles et à la recherche, ainsi qu'une *bibliothèque scientifique du 1er cycle*, constituée sur le même principe que la bibliothèque générale du 1^{er} cycle.

Les périodiques et journaux papier sont consultables pour l'année courante dans deux salles de lecture, la salle *Argus* pour la Bibliothèque Générale, et la salle *Alcan* pour la Bibliothèque Scientifique. Quand tous les fascicules de l'année en cours sont reçus, ils sont reliés et rangés sur les rayons, suivant la classification de la Bibliothèque du Congrès.

Les locaux de la Bibliothèque (Bibliothèque Générale et Bibliothèque Scientifique) occupent une surface totale de 22 736 m².

La Bibliothèque possède en tout plus de 4 millions de documents tous supports confondus (support papier, support électronique, microformes, documents multimédia) et dans tous les domaines du savoir, dont 1,16 millions de monographies et près de 53 700 titres de périodiques, dont 9 000 périodiques courants (papier et/ou électronique).

La documentation électronique occupe une part sans cesse croissante des collections de la Bibliothèque au fur et à mesure des acquisitions, avec près de 3 700 titres de périodiques électroniques et plus de 130 monographies électroniques.

3.2. L'accès aux périodiques électroniques

La centralisation de toutes les collections à l'intérieur de deux bâtiments comporte de nombreux avantages, dont ceux de réduire les coûts d'organisation et les délais de communication. Elle entraîne toutefois des inconvénients, notamment pour les étudiants. Face à la masse de documents que contient la Bibliothèque, l'utilisateur se sent parfois démuné et a des difficultés à appréhender les services de la Bibliothèque. Elle a donc développé des stratégies pour se rapprocher de l'utilisateur et lui permettre de bénéficier de ses services.

Des bibliothécaires, portant le titre de conseillers à la documentation, sont responsables d'une ou de plusieurs disciplines, et sont à la disposition de l'utilisateur pour des conseils sur la recherche documentaire, sur les documents de référence propres à une ou plusieurs disciplines. Ils sont également chargés de l'information et de la formation documentaire aux usagers.

Le site Internet de la Bibliothèque¹⁰ a été fort développé depuis ces cinq dernières années. En effet il est construit de manière à ce que toutes les

¹⁰ <http://www.bibl.ulaval.ca/>

informations sur la Bibliothèque y soient consultables. D'abord sont indiquées des informations de base comme les horaires d'ouverture ou les modalités de prêt. La consultation du catalogue informatisé en ligne, les pages des banques de données et des périodiques électroniques sont accessibles dès la page d'accueil du site (recherche selon le titre ou le sujet, ou bien par ordre alphabétique). Il s'y trouve également des guides de recherche dans chaque discipline rédigés par les conseillers à la documentation, des guides sur la consultation des banques de données en ligne, sur les périodiques électroniques, etc. Afin de répondre aux besoins des usagers, le site de la Bibliothèque fait l'objet d'évaluations régulières et d'améliorations constantes : l'objectif de la Bibliothèque est de remplacer progressivement les informations sur papier pour les diffuser sur le site Internet, quitte à être imprimées au besoin.

Au début de chaque semestre, des sessions de formation sont organisées à l'intention des étudiants et des chercheurs sur la recherche documentaire, la consultation du catalogue informatisé et des banques de données, et la recherche d'informations sur le site de la Bibliothèque.

3.3. La gestion des périodiques électroniques : des politiques communes

Les périodiques électroniques acquis titre par titre suivent la procédure de traitement indiquée en annexe. Les périodiques électroniques font également l'objet d'un développement concerté et de politiques communes de traitement, facilités par la structure de consortium qu'est la CREPUQ.

Le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ a donc élaboré pour le développement des collections sur support électronique un document, « Politique et procédures d'achat en consortium ». L'objectif de cette politique est de permettre aux 18 bibliothèques participantes de maximiser l'accès à la documentation, d'assurer la continuité de l'offre et d'obtenir les

meilleurs prix possibles en partageant les expertises dans la négociation d'achats en commun de produits ou de services, dans leur mise en place et leur soutien technologique.

Une « Politique commune pour le traitement des périodiques électroniques accessibles à distance dans les bibliothèques universitaires du Québec », élaboré également par le sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, vise à réaliser le plus possible un partage d'efforts et d'expertise entre les différentes institutions. Un niveau minimal de catalogage est requis pour le traitement des périodiques électroniques. Cependant, chaque bibliothèque peut déterminer un niveau supérieur de traitement pour ses propres besoins, comme le fait actuellement la Bibliothèque de l'Université Laval, puisqu'elle réalise un catalogage complet de tous les titres acquis pour une durée minimale (supérieure à 6 mois en général). Les critères retenus pour la sélection des titres à traiter doivent respecter l'ordre de priorité suivant : les titres acquis en consortium, les titres acquis séparément par les différentes institutions, les titres offerts gratuitement, les périodiques électroniques d'organismes gouvernementaux et internationaux, etc. Le partage de la tâche du traitement des périodiques électroniques porte immédiatement sur les titres acquis en consortium et s'effectue par l'attribution à l'une ou l'autre des différentes bibliothèques participantes de la responsabilité d'une collection (par exemple les titres de la collection MCB University Press).

3.4. Les projets de la Bibliothèque

Outre les nombreuses actions autour des périodiques électroniques que j'ai évoquées jusqu'à présent, deux projets importants sont actuellement en cours de réalisation.

La Bibliothèque a mis sur pied un projet de fourniture électronique de documents. Un accord a été signé entre la Bibliothèque et l'Institut Canadien

de l'Information Scientifique et Technique¹¹ (ICIST), la plus importante source d'information au Canada en sciences et technologies, pour permettre à l'utilisateur de commander directement à l'ICIST (par formulaire électronique, sans passer par les services de PEB de la Bibliothèque) une photocopie d'article de périodique, identifié dans *WebSpirs version 4.11* ou dans *Current Contents*. Cette photocopie est livrée directement sur l'unité de travail de l'utilisateur, par l'intermédiaire d'un logiciel Ariel (système de numérisation des articles et envoi par voie électronique) élaboré par le *Research Libraries Group*¹². Les avantages sont de diverses natures : un gain de temps appréciable (les articles sont livrés dans un délai maximum de 48 heures), les articles proviennent de sources réputées (*WebSpirs* et *Current Contents*), la livraison de la copie d'article se fait directement dans l'unité du demandeur, et enfin les coûts sont avantageux pour l'utilisateur puisqu'ils sont supportés pour partie par la Bibliothèque. Ce projet est actuellement limité aux sciences de la santé, afin de le tester et ensuite de pouvoir l'étendre à l'ensemble des usagers de la Bibliothèque.

Un autre projet concerne non seulement la Bibliothèque de l'Université Laval, mais l'ensemble des bibliothèques universitaires canadiennes. La Fondation Canadienne pour l'Innovation¹³, organisme indépendant créé par le gouvernement du Canada, va allouer des fonds pour le « projet canadien de licences nationales de sites¹⁴ », qui permettra d'accroître considérablement la quantité, l'étendue et l'éventail des publications électroniques pour les chercheurs canadiens, par l'intermédiaire de formats électroniques, d'accès à des réseaux et de mécanismes de prestation.

¹¹ http://www.nrc.ca/cisti/cisti_f.shtml

¹² <http://www.rlg.org/toc.html>

¹³ <http://www.innovation.ca/>

¹⁴ <http://www.uottawa.ca/library/carl/projects/CFI/index-f.htm>

4. Travaux réalisés au cours du stage

Le stage s'est déroulé en deux parties. La première partie était consacrée au circuit du périodique tant sur support papier que sur support électronique, du choix des documents à la diffusion auprès du public. J'ai donc visité les différents services concernés, réalisé des entretiens et participé aux activités techniques d'acquisition et de catalogage, ce qui m'a permis d'identifier les interrogations nombreuses à propos de la gestion des périodiques électroniques et d'examiner les solutions trouvées.

La deuxième partie du stage était davantage orientée sur les achats en consortium, sur les politiques communes aux bibliothèques universitaires québécoises et sur les moyens d'évaluation de l'offre existante à la Bibliothèque (enquêtes de satisfaction, évaluation de la consultation par les usagers, etc.). J'ai ainsi pu analyser en partie l'offre d'un éditeur commercial (NetLibrary) pour l'acquisition de monographies électroniques ; pour le suivi des contrats auprès des fournisseurs, j'ai réalisé des fiches descriptives par produits (description du produit, début et durée du contrat avec le fournisseur, bibliothèques participantes, responsable du dossier) ; enfin j'ai élaboré un document d'information sur le type de statistiques disponibles chez les éditeurs de banques de données.

Ma connaissance de l'établissement a été complétée par des entretiens avec M. Claude Busque, directeur des services de supports et de développement de la Bibliothèque, par des participations aux réunions (réunion du comité de coordination et réunion du comité directeur des développements technologiques) et par l'étude de documents internes.

Conclusion

Les activités et les rencontres effectuées au cours de ce stage d'étude à la Bibliothèque de l'Université Laval m'ont permis de prendre la mesure des enjeux pour les bibliothèques de niveau universitaire et académique en matière de périodiques électroniques.

Bien que le rôle de la Bibliothèque reste le même, c'est-à-dire informer et former les membres de la communauté universitaire à retrouver parmi l'ensemble des informations disponibles celles qui lui sont pertinentes, les obtenir et gérer efficacement le corpus documentaire ainsi généré, l'informatisation et le développement des collections électroniques l'amènent à mettre en œuvre de nouveaux services et à aller plus loin dans la fourniture de documents et de services.

Les partenariats entre bibliothèques deviennent une nécessité de plus en plus reconnue, mais aussi avec des intervenants extérieurs à la Bibliothèque : le corps enseignant, les services informatiques et les universités de tutelle.

Enfin, le personnel de la Bibliothèque devant répondre de plus en plus rapidement à une demande imprévue liée au développement des collections électroniques, et ce, sans être assuré qu'il s'agit d'une bonne solution à moyen ou long terme, la bibliothèque doit structurer son fonctionnement de manière à ce que les possibilités de réaction rapide soient permises. En effet, le métier de bibliothécaire tel qu'il a été conçu jusqu'à présent est peu à peu remis en cause, et des prises de conscience se font jour au sein de la Direction. Des postes 'traditionnels' ont déjà été abolis, jugés obsolètes (par exemple technicien à la saisie de données informatiques), et l'équipe d'informaticiens a été maintenue malgré les importantes coupures budgétaires. Elle songe à revoir les tâches des conseillers à la documentation (dont le nombre diminue régulièrement), pour les adapter aux besoins du public. Une mise à plat des responsabilités des conseillers à la documentation

va être effectuée. L'Université Laval a d'ailleurs demandé expressément à la Bibliothèque de se restructurer, afin qu'elle puisse répondre à ses missions.

Annexes

MANDAT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVALI

**ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL..... II**

TRAITEMENT DES PÉRIODIQUES ÉLECTRONIQUESIII

PROGRAMME DE STAGE.....V

Mandat de la Bibliothèque de l'Université Laval

Mandat du 19 juin 1996 :

Développer et conserver les ressources documentaires sous diverses formes en conformité avec les orientations de l'Université et selon les besoins des programmes d'enseignement et de recherche;

Former les clientèles desservies à la méthodologie de la recherche de l'information en partenariat avec les responsables de programmes;

Assurer l'accès le plus large que possible à l'information en recourant aux moyens classiques et aux nouvelles technologies;

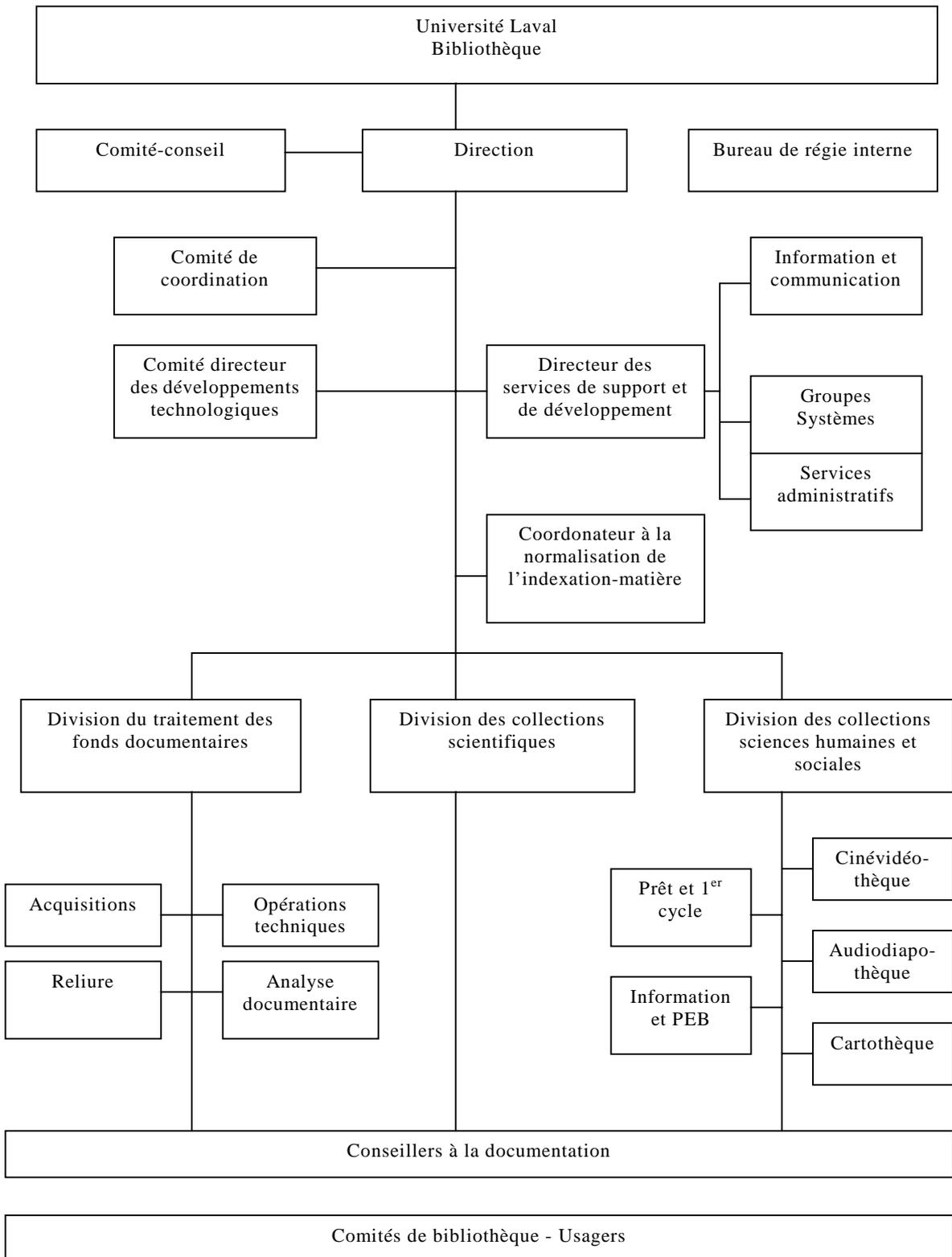
Conseiller les usagers dans l'utilisation et l'exploitation des ressources documentaires;

Accroître les possibilités de repérage de l'information par les moyens les plus appropriés et diffuser l'information aux clientèles intéressées;

Gérer de façon optimale les ressources humaines, matérielles, techniques et financières dont elle dispose pour la poursuite de ses fins et administrer les ententes et contrats nécessaires et conclus dans son domaine de juridiction;

Favoriser la concertation et les échanges avec d'autres centres de ressources documentaires afin de rendre plus accessible l'information disponible.

Organigramme de la Bibliothèque de l'Université Laval



Traitement des périodiques électroniques

Catalogage en général

Tous les périodiques reçoivent un traitement complet. Les périodiques sont reçus à la section des acquisitions, les nouveaux titres sont acheminés à la section de la recherche bibliographique, qui une fois la recherche terminée les acheminent à la Division du traitement (équipe des publications en série).

Abonnements : les fascicules sont retournés aux acquisitions pour enregistrement (bulletinage) et sont ensuite envoyés à la salle Argus pour un an.

Achats individuels : les fascicules sont envoyés à la section de la cote et ensuite sur les rayons. Les fascicules qui doivent être reliés sont envoyés à la section de la reliure tout de suite après le catalogage et suivent ensuite la chaîne normale.

Dons : selon le cas, suivent la chaîne des abonnements ou des achats individuels.

Volumes à ajouter : fait par l'équipe des PES.

Transferts et élagage : fait par l'équipe des PES.

Catalogage : se fait en format Marc, à partir d'une notice dérivée, d'une copie de notice, ou en original. La description se fait dans le module catalogage et l'enregistrement des documents (inventaire) se fait dans le module publications en série.

Périodiques électroniques

Il existe sur le Web une liste de tous les périodiques électroniques accessibles à l'Université Laval. Il y a aussi une banque de données, mais il y a sur cette liste des documents sur cédéroms et sur papier en plus des documents électroniques.

Type de documents catalogués : abonnement, titre gratuit fourni sur le Web, titre fourni avec abonnement papier.

Type de catalogage : tous les documents qui font l'objet d'une demande reçoivent un catalogage complet (notice séparée du document papier). Certains titres ne sont disponibles que pour une période limitée, ceux-ci font l'objet d'une notice sommaire, qui est détruite lorsque le document n'est plus disponible.

Un dossier d'acquisition est ouvert systématiquement pour chaque nouveau titre catalogué (à l'exception des titres qui font partie d'une banque de données).

Banque de données : souvent acquises en consortium, les banques de données sont cataloguées globalement ou séparément. Le traitement global est utilisé surtout pour les banques qui se consultent par bouquinage, c'est-à-dire qui ne peuvent être consultées que par titre de périodiques. Le traitement séparé est utilisé pour les autres banques qui comportent des listes de titres consultables (avec le contenu intégral du périodique).

Mise à jour des titres à l'intérieur des banques de données : les banques de données cataloguées séparément doivent être vérifiées régulièrement pour mettre à jour leur contenu : titres à ajouter, à retrancher, modification des dates du contenu. Dans certains cas, ces vérifications se font par les catalogueurs (adresse URL spéciale), dans d'autres des avis par courrier électronique sont reçus.

Programme de stage

Semaine du 4 au 8 septembre (Responsable : Claude Busque)

- Accueil – Présentation du service de la bibliothèque
- Nouvelles technologies : structures de développement et de fonctionnement
- Visite des divisions et des sections de la bibliothèque

Semaine du 11 au 15 septembre – Section des acquisitions

- Problématique d'acquisition
- Suivi auprès des fournisseurs

Semaines du 18 au 29 septembre – Section de l'analyse documentaire

- Analyse et traitement des périodiques, version papier et version électronique
- Expérience concrète de traitement

Semaines du 2 au 13 octobre – Politiques de traitement CREPUQ

- Périodiques électroniques
- Ressources Internet

Semaine du 16 au 20 octobre - Collections scientifiques

- Vue d'ensemble des opérations liées aux périodiques électroniques : choix, repérage, consultation, fourniture électronique de documents

Semaine du 23 au 27 octobre – Exploitation de grands ensembles

- JSTOR, MCB, MUSE

Semaines du 30 octobre au 10 novembre – Achats en consortium

- Structures et fonctionnement des consortiums
- Négociations – Contrat – Droits d’auteur
- Suivis et renouvellement

Semaine du 13 au 17 novembre – Production de documents électroniques

- Monographies
- Périodiques
- Thèses
- Conservation à long terme

Semaine du 20 au 24 novembre – Synthèse et conclusion

M. Claude Busque